

Le 25 juin 2025

Écriture inclusive : la langue française n'est pas un champ de bataille

« Nous avons décidé, dans le cadre de la Trajectoire VALEURS votée par la majorité régionale, de ne plus subventionner de structures utilisant l'écriture inclusive dans leurs dossiers de demande de subvention et rapports administratifs.

Dans une époque traversée par les postures idéologiques où tout devient combat identitaire, il était urgent de rappeler qu'il existe encore des principes simples. Parmi eux, celui-ci : notre langue n'est pas un champ de bataille. Elle est un bien commun.

En refusant de subventionner une structure associative qui utilise l'écriture inclusive, la Région Sud ne veut pas censurer, encore moins punir. Elle veut rappeler un cap : la langue française est le socle de notre démocratie, le vecteur de notre culture, la condition de notre capacité à vivre ensemble. Elle est aussi un art, un souffle, un héritage.

Au moment où le monde de la culture s'interroge sur :

- *L'étendue de la proscription de l'écriture inclusive à la communication externe,*
- *La méthode qui consiste à élargir le périmètre de son rejet sans que celui-ci soit clairement défini.*

Nous souhaitons ouvrir un espace de dialogue et d'ores et déjà donner des gages d'apaisement à l'ensemble du tissu associatif :

- *L'usage de l'écriture inclusive, dans le cadre de la communication externe générale, (site internet, programme de saison...) échappe au périmètre de proscription avec effet rétroactif,*
- *Les dossiers ayant fait l'objet d'un retrait au motif d'un usage de l'écriture inclusive dans leur communication externe générale pourront donc être présentés à nouveau.*

Enfin, sera proposé dans les tous prochains jours un « tour de table » avec les intersyndicales et les réseaux professionnels notamment afin de poursuivre notre concertation et restaurer ensemble les conditions d'un apaisement durable. »

Sophie JOISSAINS

Vice-Présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge de la Culture

Michel BISSIERE

Conseiller régional délégué à la vie artistique et culturelle

Richard GALY

Président Commission Rayonnement Culturel